

Source : <http://plus.lesoir.be/archive/d-20180117-3K39E2?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Dclimat>

Téléchargement 23 01 2018

Climat : les émissions belges de gaz à effet de serre dérapent

Le Soir - 18 jan. 2018

Après avoir connu un minimum historique en 2014, les émissions belges de gaz à effet de serre sont reparties à la hausse. La faute au bâtiment et au transport.

En septembre dernier (Le Soir du 09/09/2017), l'alarme avait sonné mais on ne disposait encore que de chiffres provisoires. Les données définitives viennent de tomber. Elles confirment le constat : les émissions de gaz à effet de serre de la Belgique ne diminuent plus. Elles sont même reparties à la hausse. Entre 2016 et 2015, la croissance des émissions de CO₂ est de 0,2 %, presque une stagnation. Mais elles avaient progressé entre 2014 et 2015 après des années de diminution constante. C'est ce qui ressort de l'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre que notre pays a communiqué à la Commission européenne au début de cette semaine. Par rapport à 1990, notre pays enregistre tout de même une baisse de ses émissions de 19,2 % par rapport à 1990 (et de 16,7 % par rapport au « niveau de référence » du protocole de Kyoto). Mais, alors qu'elles diminuaient de manière constante et forte depuis 2005 environ, il semble que cette période soit révolue.

Plus préoccupant, ce sont surtout les émissions non industrielles qui posent problème. Ces dernières font l'objet d'un engagement de notre pays : la Belgique doit réduire ses émissions de 15 % en 2020 par rapport à 2005. Il s'agit des rejets du transport, du logement, des bureaux, de l'agriculture, etc. Depuis 2013, ces émissions devraient même suivre une trajectoire de diminution linéaire.

Or, alors que nous respections cet objectif annuel depuis trois ans, pour la première fois, on constate un dérapage. « En 2016, l'objectif annuel est manqué de 0,4 % », relève l'administration fédérale de l'Environnement. Or, nous faisons mieux de 3,4 % en 2015.

Les projections faites jusqu'ici sont invalidées, c'est un peu une surprise, reconnaît un observateur du dossier. En principe, la Belgique devait rester en dessous de son plafond annuel jusqu'en 2017, puis le percer à partir de 2018. Le dérapage interviendra plus tôt que prévu. Et il va se poursuivre.

Autre remarque : alors qu'on pensait que des « flexibilités » permettraient à la Belgique de remplir son objectif de – 15 % en 2020 grâce au report du surplus engrangé entre 2013 et 2015, c'est aujourd'hui beaucoup moins sûr. « Les chiffres d'aujourd'hui pourraient remettre en question cette conclusion-là, poursuit l'expert. On doit être plus prudent et refaire les calculs. »

Comment expliquer la sortie de route ? 2014 avait été une année plutôt chaude, permettant des économies de chauffage dans les bâtiments, secteur très sensible à la température. Mais en 2015 et en 2016, on est revenu « à la normale » d'un point de vue météorologique. Ce phénomène, associé à une certaine reprise économique, a poussé les émissions du bâtiment à la hausse. A cela, il faut ajouter que les émissions du transport – principalement du transport routier, de personnes et de marchandises – ne cessent de croître.

A ce stade, le diagnostic est peu précis. On ne sait pas (encore) quelle Région est la plus en faute, ni quel phénomène. Il règne également un grand flou dans la manière dont les Régions rapportent leurs émissions et font leurs projections pour les années à venir. Si la Belgique dépasse son objectif 2020, l'effort non réalisé sera reporté sur la période suivante « augmenté » de 8 %.

Une chose est sûre cependant. Si le dérapage s'amorce pour 2020, il est assuré pour la période suivante qui nous mène à 2030. Ce n'est pas de 15 %, mais de 35 % que la Belgique devra réduire ses émissions non industrielles. Elle devra également suivre une trajectoire annuelle plus stricte encore,

sous le regard sévère de la Commission européenne. Les projections, prenant en compte les politiques actuelles, sont peu réjouissantes. La conclusion s'impose : si la Belgique veut respecter ses nouveaux objectifs, elle devra prendre des mesures supplémentaires pour réduire ses émissions. Et ces politiques additionnelles devront en priorité porter sur les secteurs qui fâchent : le transport et le bâtiment.

Au stade actuel, la perspective de voir les Régions et le fédéral prendre de nouvelles mesures de réduction est assez floue. Elle devrait être discutée cette année dans le cadre de l'établissement d'un plan national énergie-climat que la Commission passera au peigne fin.

MICHEL DE MUELENAERE